

INFO-RETRAITE

BULLETIN D'INFORMATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
RETRAITÉS ET DE LEURS SURVIVANTS

HIVER 2016

Entretenir ses relations sociales



Image : Gerald Allain

DANS CE NUMÉRO :

2 VOTRE RENTE
DE JANVIER

4 LE RAJUSTEMENT EN
FONCTION DE L'INFLATION
POUR 2017 EST DE 1,3 %

6 VOTRE LISTE DE
CHOSSES À FAIRE

7 BRÈVES DIGITALES

LES TENANTS ET ABOUTISSANTS DE VOTRE RENTE DE JANVIER

Lorsque le tourbillon des Fêtes sera terminé, vous recevrez votre première mensualité de rente de la nouvelle année. Cela dit, elle différera sur quelques points. En voici quatre à surveiller :

1

La retenue pour les frais d'adhésion à l'organisme Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario (ERO)
– Si vous êtes membre de l'ERO, les frais totalisent environ 60 \$ (pour une rente annuelle de 50 000 \$) et sont prélevés une fois par année, en janvier.

2

Le rajustement en fonction de l'inflation de 2017
– Le taux de base est de 1,3 %. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.otpp.com/2017inflation-ir.

3

Les rajustements des primes d'assurance maladie
– Si vous avez souscrit une assurance maladie par l'intermédiaire d'ERO (Johnson) ou du Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO), sachez que le montant de vos primes est souvent rajusté en décembre ou en janvier (les primes sont prélevées chaque mois).

4

Les changements aux retenues d'impôts
– L'Agence du revenu du Canada établit les taux de l'impôt sur le revenu à prélever sur votre rente. Les taux utilisés en 2017 peuvent être rajustés jusqu'au 31 décembre 2016.

CONSEIL! Vous pouvez augmenter le montant mensuel de l'impôt retenu sur votre rente en accédant à votre compte du RREO en ligne.

Avez-vous eu 65 ans en décembre?

Si c'est le cas, votre prestation de raccordement a pris fin et votre rente du RREO sera réduite de janvier pour tenir compte de sa coordination avec le Régime de pensions du Canada (RPC). Si vous recevez une rente d'invalidité du RPC, cette réduction a déjà été appliquée.

CONSEIL!



Vous préférez les communications électroniques?

Accédez à votre compte du RREO en ligne pour consulter vos avis de dépôt sous l'onglet Votre rente.

CONTINUER À SOCIALISER



Du gauche à droite : Susan Franceschini, Terry Tidy, Phyllis Jones, Lynn Opre, Debbie Maltas, et Diane Harmon.

Un après-midi de fin novembre, alors que les rafales soufflent à l'extérieur, on entend rire et bavarder dans la maison de Susan Franceschini. Susan a invité cinq amies : Debbie Maltas, Diane Harmon, Terry Tidy, Phyllis Jones et Lynn Opre. À les entendre plaisanter, on pourrait facilement croire qu'elles se connaissent depuis des dizaines d'années. Mais ce n'est pas le cas. En effet, étant toutes des enseignantes à la retraite, elles se sont rencontrées au cours des quatre dernières années grâce à l'Organisation des enseignantes retraitées de l'Ontario.

Le fait de se joindre à un groupe conçu précisément pour aider les enseignantes retraitées à entrer en contact et à socialiser entre elles a joué un rôle de premier plan dans leur transition vers la retraite.

« Lorsque vous travaillez, vos collègues constituent un de vos réseaux de soutien les plus importants. Vous faites face aux mêmes défis en classe, vous avez probablement des enfants du même âge et, en général, vous passez par des étapes de vie similaires en même temps », affirme Terry.

Il va donc de soi que ce soutien devrait continuer lors de la prochaine étape de leur vie. « La différence, c'est qu'aujourd'hui,

nous parlons de nos petits-enfants plutôt que du travail », ajoute Diane.

Ayant pris sa retraite en juillet 2016, Phyllis est la dernière à s'être jointe au groupe. Elle souligne la peur qu'elle ressentait à l'idée de passer d'une vie sociale extrêmement structurée à une vie qui, selon elle, était un immense terrain inconnu.

« J'appréhendais mon départ à la retraite, dit-elle. La perspective de revenir à la maison une fois pour toutes et de me retrouver seule me terrifiait. »

Comme ses amies, elle a cherché l'organisation et a ainsi découvert une toute nouvelle source de soutien et d'amitiés.

« S'investir dans des activités enrichit nos vies, qu'il s'agisse de participer à un club de lecture, de jouer aux cartes ou d'assister à une pièce de théâtre », déclare Susan.

De plus, il y a toujours des recettes à partager et des collations à savourer.

NAVIGUEZ DANS LES MÉDIAS SOCIAUX AVEC LE RREO!

Joignez-vous à nous et à vos collègues sur **Facebook.com/monRREO** et **pinterest.com/monRREO** pour y trouver des conseils et de l'inspiration pour votre retraite.

Voici les meilleurs conseils que nous avons entendus lors de cette rencontre :

- « Formez une structure en vous donnant une chose à faire par jour. N'ayez pas peur de commencer par une petite tâche, comme plier le linge. Autrement, vous essayerez de tout faire ou vous ne ferez rien. » – TERRY
- « Après avoir passé 30 ans à accorder la priorité à vos élèves et à votre famille, vous devez vous défaire de la culpabilité que vous ressentez lorsque vous pensez à vous-même en premier. » – DIANE
- « En tant qu'enseignantes, nous savons écouter. Parfois, ce type de groupe sert de plateforme où vous pouvez parler de votre vie sans être la cible de jugements ou de conseils non sollicités. Vous avez besoin de l'écoute de vos amies, tout simplement. » – SUSAN
- « Je suis bénévole pour une banque alimentaire et un refuge pour animaux. Le contexte est totalement différent de celui d'une école et me donne une nouvelle raison d'être. » – LYNN
- « Lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai misé sur mon propre bien-être et commencé à faire du yoga tous les jours. Je me sens plus forte, plus confiante et plus en santé qu'auparavant. » – PHYLLIS
- « Il y a quelque chose de très spécial qui unit un groupe de femmes qui partagent des affinités et qui ont vécu des expériences similaires. Le courant passe facilement et nous pouvons parler de n'importe quoi. » – DEBBIE

L'INFLATION EN 2017

1,3 %

**Le taux d'inflation pour
2017 est de 1,3 %**

**Votre rajustement en fonction
de l'inflation est basé sur les
données suivantes :**

- Indice des prix à la consommation
- État de la capitalisation du régime
- Période pendant laquelle vous avez enseigné

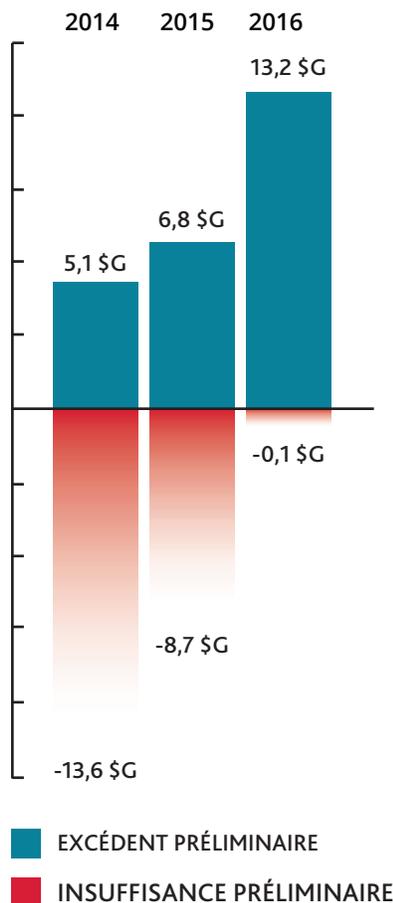
Apprenez-en davantage à
www.otpp.com/inflation-ir

En octobre, nous calculons toujours le rajustement en fonction de l'inflation pour ensuite appliquer l'augmentation à votre rente de janvier. Après avoir déclaré une série d'insuffisances de capitalisation préliminaires, les répondants de notre régime, c'est-à-dire la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario, ont commencé à se servir de la protection contre l'inflation pour optimiser le régime en 2011. Depuis, la hausse et la baisse des niveaux de protection contre l'inflation pour les services décomptés après 2009 ont aidé à assurer la solidité du régime. Voici comment cela fonctionne :

Niveaux de protection contre l'inflation

SERVICES DÉCOMPTÉS	NIVEAUX PERMIS*	NIVEAUX EN 2016*	NIVEAUX EN 2017*
Avant 2010	100 %	100 %	100 %
De 2010 à 2013	De 50 % à 100 %	70 %	90 %
Après 2013	De 0 % à 100 %	70 %	90 %

*Pourcentage de l'augmentation annuelle du coût de la vie, selon la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC)



APRÈS LE RAJUSTEMENT DES NIVEAUX DE PROTECTION CONTRE L'INFLATION

De petits changements peuvent avoir de grandes répercussions

Si nous avions accordé une protection intégrale contre l'inflation pour toutes les rentes, les insuffisances de capitalisation prévues auraient atteint plus de 47 G\$. Nous avons plutôt prévu des excédents pour les trois dernières années.

Pour les années où nous prévoyons un excédent, nous utilisons une partie de ces fonds pour compenser les années où vous n'avez pas profité entièrement de la protection contre l'inflation. C'est ce qu'on appelle une majoration.

Par exemple, si votre rente annuelle brute est de 49 960 \$, mais qu'elle aurait été de 50 000 \$ avec une pleine indexation liée à l'inflation, votre rente sera augmentée de 40 \$ en janvier 2017. Cette majoration ne fait pas l'objet d'un paiement rétroactif.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Si vous avez pris votre retraite avant 2010, votre rente fera l'objet du plein rajustement en fonction de l'inflation. Si vous avez pris votre retraite après 2009, le rajustement dépendra des services décomptés que vous avez accumulés après 2009.

Pour une enseignante ou un enseignant qui a pris sa retraite il y a trois ans, cela représente environ trois dollars de moins par mois sur une rente de 45 000 \$.

Ces rajustements mineurs découlant de la protection contre l'inflation contribuent à la solidité du régime pour les futures générations d'enseignants.

Visitez le www.otpp.com/2017inflation-ir et prenez cinq minutes pour découvrir comment la protection contre l'inflation permet à votre rente de rester au diapason et à votre régime de suivre le rythme. Ensuite, accédez à votre compte en ligne pour voir comment cela vous touche.



VOTRE LISTE DE CHOSES À FAIRE

C'est en janvier que nous prenons des résolutions pour la nouvelle année. Que diriez-vous de mettre à jour votre profil du RREO comme résolution en 2017? Nous avons dressé une liste des étapes que vous devez suivre pour vous assurer que les renseignements concernant votre rente sont complets et à jour.

Un simple ménage

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, accédez à votre compte du RREO en ligne et mettez vos renseignements personnels à jour.

1. Avez-vous déménagé ou comptez-vous mettre le cap sur le Sud cet hiver? Modifiez vos coordonnées dans votre compte en ligne afin de demeurer à jour quant à votre rente pendant votre voyage. OUI
2. Vous changez de banque? Veillez à ce que nous ayons les bons renseignements bancaires pour éviter tout problème avec le dépôt direct de votre rente. OUI
3. Vous vivez à l'étranger? Nous pouvons déposer votre rente par télévirement dans un compte à l'étranger, mais votre avis de dépôt sera toujours libellé en dollars canadiens. OUI

Planifier pour vos êtres chers

En vous assurant que tout est en règle, vous nous permettez d'aider vos proches si vous êtes atteint d'une incapacité mentale ou si vous décédez. Voici trois éléments à considérer aujourd'hui pour faciliter ces situations qui, sans aucun doute, seront difficiles :

1. Désignez un mandataire et faites-nous-en part. Cette étape est facultative. Toutefois, si vous en désignez un, une personne en qui vous avez confiance prendra les décisions en votre nom dans l'éventualité où vous n'êtes plus sain d'esprit. Consultez la trousse du ministère du Procureur général pour connaître la marche à suivre pour désigner un mandataire.
2. Si votre conjoint décède avant vous, veuillez nous le faire savoir et nous envoyer une copie du certificat de décès. Ainsi, nous mettrons à jour votre profil et lorsque vos survivants nous aviseront de votre décès, ils auront une étape de moins à faire.
3. Créez une liste de personnes-ressources à l'intention de vos survivants. Assurez-vous d'inclure la ligne directe des participants (1 800 668-0105) et le Régime de pensions du Canada. Nos spécialistes des rentes orienteront votre conjoint admissible ou vos enfants à charge dans le processus de demande de rente de survivant.

BRÈVES DIGITALES



Soyez informé en temps réel des nouvelles concernant le régime.

Abonnez-vous à partir de votre compte en ligne du RREO



/monRREO



@OTPPinfo
(#monRREO)



/OTPPinfo



/monRREO

Félicitations aux gagnants du concours « Accédez à votre compte et gagnez »!

Nous remercions ceux et celles qui ont accédé à leur compte du RREO en ligne entre le 25 juillet et le 15 septembre. Vous êtes plus de 35 000 à l'avoir fait!

Janet K. de Nepean et David B. de Toronto ont chacun gagné un iPhone 6. Voici les gagnants d'une carte-cadeau CF la carte SHOPPING! de 25 \$:

Kevin P. de Watford

Tracy B. de Chatham

Victoria R. d'Oshawa

April R. d'Erin

Julie K. de Tamworth

Lorraine B. de Newcastle

Jennifer T. de Whitby

Stephen F. d'Almonte

Glenn K. de Stratford

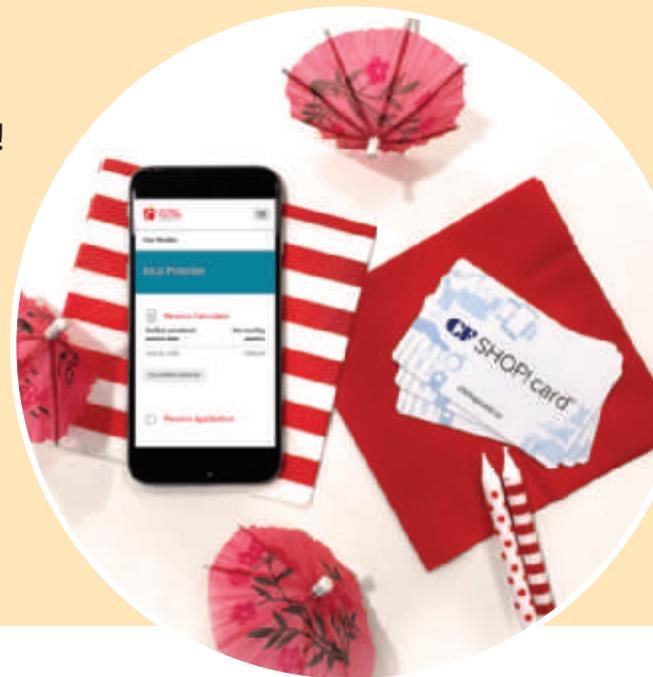
Donna L. de Windsor

Denis O. d'Orléans

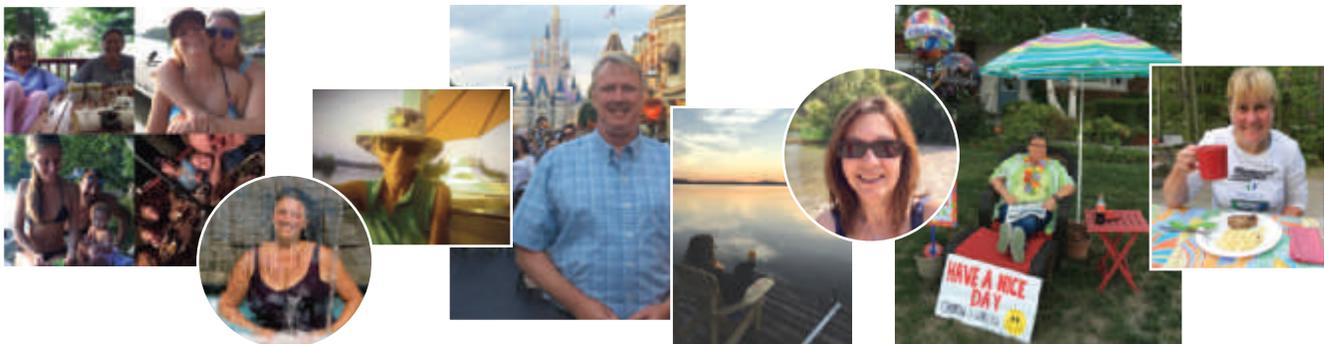
Lauren R. d'Amherstview

Mark W. d'Ottawa

Linda W. de Windsor



Regardez le sourire qu'arborent vos collègues à la retraite. Nous avons demandé aux retraités de 2016 de partager une photo d'eux au premier jour « officiel » de leur retraite, c'est-à-dire au premier jour d'école.



NOUVELLES EN BREF

VOICI LES DATES DE DÉPÔT DES RENTES EN 2017 :

31 janvier

28 février

31 mars

28 avril

31 mai

30 juin

31 juillet

31 août

29 septembre

31 octobre

30 novembre

29 décembre



Applaudissons ce placement!

Nous avons fait l'acquisition de Constellation Brands Canada, le chef de file du marché canadien du vin.

Le siège social de l'entreprise est à Mississauga et elle possède trois caves de vinification commerciales, cinq établissements vinicoles domaniaux et 163 magasins Wine Rack à l'échelle de l'Ontario. Sa gamme de vins comprend Inniskillin, Jackson-Triggs, Kim Crawford, Robert Mondavi, Ruffino, Sawmill Creek et Wallaroo Trail.

« Constellation nous offre des revenus stables et prévisibles et constitue une excellente plateforme pour investir dans cette industrie en croissance », a indiqué Jane Rowe, vice-présidente principale et chef de notre division d'investissement en titres de sociétés fermées.

La transaction de 1,03 milliard de dollars devrait être conclue d'ici la fin de 2016.

L'importance de communiquer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Barbara Zvan, chef de risque de placement et vice-présidente principale, Stratégie et risque, a été sélectionnée à titre de membre fondatrice d'un groupe ayant pour mission d'améliorer la qualité et la comparabilité des données en matière de développement durable qui sont communiquées aux investisseurs.

Le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) a reconnu que de plus en plus d'investisseurs évaluent les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour aider à améliorer le rendement financier à long terme de leur organisation. Le SASB a choisi 14 représentants de propriétaires d'actifs de premier plan pour former le groupe consultatif pour les investisseurs (*Investor Advisory Group* [IAG]).

L'IAG a pour mission d'élaborer des données standardisées sur d'importants facteurs ESG afin que ces données puissent être comparées et aider les investisseurs dans leurs processus décisionnels.

Info-Retraite est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Info-Retraite* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

**Régime de retraite des
enseignantes et des
enseignants de l'Ontario**
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105

Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208

Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du
papier recyclé
ISSN 1180-3282

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5